

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
DE MATERIEL AGRICOLE**

A la requête de Monsieur Jean-Claude COTTIER
"Le Grand Chandelier", 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU
AXE SEGRE- CHATEAU-GONTIER

Vendredi 27 Septembre 2019 à 13 h

Tracteur FENDT 100 chevaux CI année 2005 – 8800 heures avec Chargeur MAILLEUX T10S 3^{ème} fonction MACH 2, Tracteur DEUTZ AGOTRON 90 année 2000, Pic Big Balle 2 doigts MAILLEUX année 2011, Désileuse pailleuse KUHN 3050 Minotor Téléflexible 1997, Désileuse SILOFARMER 180 année 2005, Godet multiservice BMS 2 mètres MAILLEUX 2011 avec tracteur, Cultipaker QUIVOGNE CP 320 palier central année 2003, Charrue GREGOIRE BESSON trisoc sécurité lame ressort, Epandeur AGRIMAT T 10 4 chaînes horizontales année 1996, Semoir AMAZONE D 9.30 21 rangs socs année 2011, Rouleau lisse à bain d'huile 3 mètres, Plateau benne, Distributeur à engrais AMAZONE Zan Premis 900 année 2000, Pulvérisateur HARDI rampe 12 mètres 600 litres, Cultivateur SANSON 13 dents rouleau fer plat 2012, Faucheuse CLAAS DISCO 2650 6 assiettes, Andaineur FELLA TS456 DN Tandem année 2014, Coupe corne bovin hydraulique année 2004, Ratelier FESTON 12 places, Ratelier cornadis 12 places année 2008, lot de 2 rateliers obliques 12 places, Tonne à eau 4000 l, Aplatisseur avec moteur, Vis à blé 9 mètres, Cellule 250 qtx plus soufflerie, 7 cornadis 7 places réglables, 4 cornadis 8 places réglable JOURDAIN, Cornadis 10 places réglable JOURDAIN, 10 portails 5 barres, 2 bassins 1000 litres, 3 bassins en ciment, Tronçonneuse CS 3700 année 2007, Brouette aliments, 3 Clôtures piles, Masse, 2 houes, 2 planteuses à pommes de terre, Vibroculteur avec rouleau, Rotavator, Débroussailleuse et divers autres objets.

Régime du vendeur : assujettis TVA – Frais légaux en sus payables comptant.

☞ Il sera demandé à chacun des adjudicataires de remettre un chèque barré au moment de la vente.

☞ Crédit possible 3 MOIS pour le matériel supérieur à 1000 € aux personnes connues et solvables qui en feront la demande et signeront le procès-verbal et un ordre de prélèvement bancaire en remettant **obligatoirement un relevé d'identité bancaire**.

☞ Pour tous les lots supérieurs à 300 €, l'enlèvement sera retardé au lundi 7 octobre 2019 à partir de 9 h 30, sauf en cas de paiement par carte bancaire.

Buvette sur place.